



BULLETIN À RETOURNER COMPLÉTÉ IMPÉRATIVEMENT

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE :

Service adhésions: 17 quai de la Seine, F-75019 PARIS

Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion et de communication, pour les activités de connaissance, culture et conservation des orchidées, et aussi à des fins statistiques non-nominatives pour mieux cerner vos attentes. Ces données peuvent être partagées avec des tiers lorsque cela est nécessaire (cas du routage de *L'Orchidophile*) et uniquement avec la garantie qu'elles seront détruites après leur utilisation. Ces informations peuvent être communiquées aux SFO régionales pour les besoins courants de la vie des associations. Nous mettons en place tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Chaque adhérent dispose d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra contacter le siège de la SFO par e-mail à l'adresse adherents@sfo-asso.com ou par courrier 17 Quai de la Seine, 75019 Paris.

Les champs soulignés doivent obligatoirement être remplis, la fourniture des autres vaut pour acceptation de leur traitement comme indiqué ci-dessus.

■ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉRENT ET/OU L'ABONNÉ

Ancien membre de la SFO Oui Non si Oui N° d'adhérent |.....|

M. M^{me} Prénom: |.....| Nom: |.....|

Année de naissance: |.....|

Adresse

Bâtiment, résidence Lieu-dit.

Rue|

Code postal |.....| Ville|

Pays|

Numéro de téléphone|

Courriel|

Souhaitez-vous être rattaché(e) à l'association régionale qui couvre votre département ou à une autre association régionale Oui Non si Oui laquelle|

Sans précision de votre part vous serez rattaché(e) nationalement. En cochant la case Oui, vous acceptez que les données soient transmises à la société régionale de votre choix, qui s'engage au même usage que la SFO.

Sociétés régionales: Aquitaine (24-33-40-47-64); Auvergne (03-15-23-43-63); Bourgogne (21-58-71-89); Bretagne (22-29-35-56); Centre-Val-de-Loire (18-28-36-37-41-45); Île-de-France (75-77-78-91-92-93-94-95); Languedoc (12-30-34-48); Lorraine-Alsace (54-55-57-67-68-88); Nord (02-59-60-62-80); Normandie (14-27-50-61-76); PACA (04-05-06-13-83-34); Poitou-Charentes-Vendée (16-17-79-85-86); Pyrénées-Est (09-11-31-66); Rhône-Alpes (01-07-26-38-42-69-73-74); Strasbourg-AROS (57).

■ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADHÉRENTS ASSOCIÉS

M. M^{me} Prénom: |.....| Nom: |.....|

Adresse si différente de l'adhérent

Bâtiment, résidence Lieu-dit.

Rue|

Code postal |.....| Ville| Pays|

Vous êtes intéressé par la conservation la connaissance la culture les orchidées méditerranéennes les orchidées tropicales

Comment avez-vous connu la SFO relations réseaux sociaux orchisauvage.fr manifestation site Web

Avez-vous un compte sur orchisauvage.fr Oui Non

Acceptez-vous que nous utilisions vos données personnelles afin de vous solliciter pour des campagnes de dons pour des projets développés par la SFO Oui Non

Souhaitez-vous accéder à l'espace membres sur le site sfo-asso.fr Oui Non



www.sfo-asso.fr

BULLETIN À RETOURNER COMPLÉTÉ IMPÉRATIVEMENT

Cotisation à la SFO et abonnement à *L'Orchidophile* (4 numéros par an)
Tarifs valables à partir du 1^{er} janvier 2019



www.sfo-asso.fr

Catégorie	Tarif	Total
Adhésion	24 €	
Adhésion bienfaiteur	montant libre à partir de 48 €	
Adhésion associé ⁽¹⁾	12 €	
Adhésion jeune ⁽²⁾	12 €	
Abonnement France métropolitaine tarif adhérent, bienfaiteur, adhérent jeune, ou adhérent d'une association orchidophile autre que la SFO ⁽³⁾	35 €	
Abonnement hors France métropolitaine tarif adhérent, bienfaiteur, adhérent jeune, ou adhérent d'une association orchidophile autre que la SFO ⁽⁴⁾	42 €	
Abonnement France métropolitaine sans adhésion	59 €	
Abonnement hors France métropolitaine sans adhésion	66 €	
Don à <i>orchisauvage.fr</i> ⁽⁵⁾	montant libre à partir de 3 €	
TOTAL		

⁽¹⁾ est considéré comme associé le conjoint, les ascendants et les descendants de l'adhérent principal

⁽²⁾ est considéré comme jeune tout adhérent ayant moins de 25 ans au 1^{er} janvier de l'année d'adhésion. Justificatif à fournir obligatoirement.

⁽³⁾ merci de fournir votre preuve d'adhésion à l'une des associations suivantes: AAOE, AFCPO, AFJO, AOLR, APCA, FFAO, France Orchidées, GMPAO, OPEA, Orchidée 91, Pachacamac, RAO, SMO Si votre association ne fait pas partie de cette liste, contactez le secrétariat à l'adresse secrtaire@sfo-asso.com

⁽⁴⁾ merci de fournir votre preuve d'adhésion à l'une des associations suivantes: Société Belge d'Orchidophilie, ORB, L'ami des orchidées, SSO groupe Romandie, Fondation Orchidée, ACAO, Orchidophiles de Québec, Orchidophiles de Montréal. Si votre association ne fait pas partie de cette liste, contactez le secrétariat.

⁽⁵⁾ *orchisauvage.fr* est un site de collecte et de partage d'observations d'Orchidées qui a pour but de contribuer à leur connaissance et à leur conservation. Il fonctionne grâce à des bénévoles et a besoin de votre soutien pour fonctionner. Vous pouvez demander un reçu fiscal.

Pour le paiement trois possibilités s'offrent à vous :

1) Virement bancaire : afin de simplifier la charge administrative des bénévoles, nous vous invitons à nous retourner le bulletin par courriel à l'adresse adherents@sfo-asso.com et à préférer le virement bancaire.
ATTENTION, nos coordonnées bancaires ont changé, merci d'utiliser uniquement celles qui sont indiquées ci-dessous.

– Banque: Crédit Mutuel

Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé	Devise
10278	06050	00020966001	08	EUR

– Domiciliation: CCM PARIS 20 ST FARGEAU 167 Avenue Gambetta 75020 PARIS

– Nom du titulaire du compte: SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE

– Code IBAN: FR76 1027 8060 5000 0209 6600 108 – Code BIC/SWIFT: CMCIFR2A

2) Chèque en euros : si vous optez pour un paiement par chèque veuillez y joindre le bulletin à l'adresse SFO Service adhésion, 17 quai de la Seine, 75019 PARIS.

3) Paiement en ligne : si vous payez sur le site de la SFO sfo-asso.fr, remplir le panier puis payer. Rien d'autre à faire mais la SFO paye des frais de gestion d'environ 4 % du montant total.